

## **COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL**

**DU JEUDI 25 JUIN 2009**

L'An Deux Mille Neuf, le Vingt Cinq Juin, à Vingt Heures Trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué le Vingt Mai Deux Mille Neuf, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame JANODET - Maire.

**PRESENTS : Madame Christine JANODET, Maire**

**Mesdames, Messieurs les Maire-Adjoints**

**Philippe MENAGER – Bakay MEZHRIR - Ghislaine PATRY - Farid RADJOUH - Nathalie BESNIET - Maurice CHAUVET – Jean-François CHAZOTTES – Catherine DUVERNOY – Alain GIRARD.**

**Mesdames, Messieurs les Conseillers Municipaux**

**Geneviève LAVILLE - Denis AZAN - Dahmane BESSAMI - Monique KUCINSKI – Geneviève BONNISSEAU - Malikat VERA – Chérif ZEKOUANE - Imène BEN CHEIKH – Odette TERRADE - Pascale SOULARD – Mohammed GHERBI - Thierry ATLAN – Mustapha NAIDJA.**

**Absents représentés**

**Madame Hind BENAÏNI représentée par Monsieur Bakay MEZHRIR  
Madame Claire CABRERA représentée par Monsieur Philippe MENAGER  
Monsieur Paul FAROUZ représenté par Monsieur Jean François CHAZOTTES  
Madame Jacqueline MARCONI représentée par Madame Geneviève LAVILLE  
Monsieur Gaston VIENS représenté par Madame la Maire  
Madame Josiane DAUTRY représentée Madame Catherine DUVERNOY  
Monsieur Frank-Eric BAUM représenté par Madame Malikat VERA  
Monsieur Habib HASSOUNI représenté par Monsieur Alain GIRARD  
Madame Nadia EL HADI représentée par Madame Odette TERRADE  
Monsieur Abdelkrim HELALA représenté par Monsieur Mustapha NAIDJA**

**Absents non représentés**

**Monsieur François PHILIPPON  
Madame Elisa MORMIN**

Conformément à l'article L 2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil.

Monsieur Alain GIRARD ayant obtenu la majorité des suffrages a été désigné pour remplir cette fonction. Il a accepté.

Monsieur Bernard LE COUSTER, Directeur Général des Services de la Ville, qui assistait à la séance, lui a été adjoint à titre d'auxiliaire.

La séance est ouverte à 20 h 45.

L'ordre du jour de la présente séance est adopté à l'unanimité.

Le compte-rendu de la dernière séance est adopté à l'unanimité.

Les arrêtés pris par Madame la Maire en vertu de la délégation qui lui a été accordée ainsi que la liste des marchés passés par procédure adaptée et formalisée sont présentés et ne font l'objet d'aucune remarque.

## **COMMUNICATIONS DE LA MUNICIPALITE**

### **1 - FETES DANS LA VILLE**

Madame la Maire rappelle que ce mois est marqué par les nombreuses fêtes. La plus importante, la fête des associations à l'espace Marcel Cachin, a connu un très grand succès d'affluence.

Cela a été le cas de la fête de la Pierre au Prêtre, de la fête de la musique et des fêtes dans les écoles.

Elle tient à souligner la grande implication des services de la ville qui ont fait le maximum pour satisfaire les demandes.

### **2- Festival de l'OH**

Monsieur MENAGER invite à retrouver les associations orlysiennes engagées dans des actions de solidarité internationale au Festival de l'OH, et notamment l'association nouvelle génération Malienne qui a participé aux fêtes de la Ville.

Cette année, en effet, le thème retenu est celui du fleuve Niger et des pays d'Afrique qu'il traverse.

Samedi et dimanche après-midi, la danseuse malienne de renommée internationale Kettly NOËL et sa troupe présenteront une création élaborée pour l'escale d'Orly.

Samedi soir de 20h à 21h l'association « Les Lézards Noirs » présentera un spectacle familial à ne pas rater, de conte, musique et danse.

Enfin à signaler que la randonnée cyclotouriste européenne pour la paix s'arrêtera dimanche midi à la plage d'Orly.

### **3-Elections Européennes**

Madame la Maire revient sur les résultats des élections européennes. Avec 3495 votants, la participation pour la commune s'élève à 31.31%. On ne peut que regretter cette faible participation des électeurs quand on connaît l'importance des enjeux européens.

Elle s'est réjouie publiquement de la baisse du Front National qui baisse de moitié avec 6 % des voix.

L'UMP en tire profit en doublant son score et la Gauche reste largement majoritaire avec 57% des voix. La Gauche confirme son ancrage et sa diversité. Les 3 composantes de la Gauche PS, Verts et PC, réalisant 15% des voix chacun.

La conclusion que l'on peut en tirer c'est qu'il est nécessaire de continuer la mobilisation sur les grands enjeux européens, et de développer le travail de démocratie participative et citoyenne pour impliquer davantage les citoyens.

### **4 UTEQ**

Elle informe ensuite l'assemblée de l'arrivée des 18 policiers des Unités Territoriales de Quartiers qui ont été accueillis officiellement dans la commune le 15 juin, en présence du Préfet du Val de Marne et des principaux représentants de l'Etat.

A sa demande, le Préfet a confirmé que les UTEQ feraient de l'îlotage dans tous les quartiers du Grand Ensemble, et la Municipalité en est satisfaite.

Hier soir, le nouveau Ministre de l'Intérieur s'est rendu devant le poste de Police d'Orly pour une revue des effectifs qui interviennent sur la commune. Il a affirmé que l'Etat devait assurer la sécurité par tous et pour tous. C'est ce que la Ville revendique depuis des années.

Le retour de la Police de proximité figurait au point 23 du programme municipal de la majorité.

### **5- Grippe H1 n1**

La commune d'Orly s'inscrit dans le cadre des recommandations mises en place par les services de l'Etat. Face à l'extension des cas de grippe A H1/N1 et suite aux recommandations de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), la France est passée le 30 avril au niveau 5A du Plan National de Prévention et de Lutte « Pandémie grippale », qui compte sept niveaux.

Si la situation est loin d'être alarmante à ce jour, elle exige toutefois la plus grande vigilance.

Madame la Maire propose à Monsieur Denis AZAN de rappeler les dispositions prévues à Orly.

Monsieur AZAN insiste sur le fait que le Service Communal d'Hygiène et de Santé coordonne la mise en place de « services dédiés » à cette crise pour être opérationnels dès le déclenchement éventuel de la pandémie que l'on annonce pour l'automne. Le maintien des services publics sera assuré.

La Ville prendra des dispositions spécifiques et progressives pour limiter la propagation de l'épidémie, conformément aux instructions de santé publique.

Dès à présent les services sont mobilisés pour diffuser et faire respecter les consignes de prévention qui insistent sur l'importance d'un lavage des mains régulier, et de l'aération des pièces.

Des cas sont signalés mais il faut éviter la dramatisation car pour l'instant il s'agit bien de cas bénins de cette grippe, qui ne nécessitent pas systématiquement une hospitalisation.

## **6- Paris METROPOLE**

Madame la Maire informe aussi l'assemblée sur le fait que la commune a adhéré au Syndicat Mixte Paris Métropole comme la moitié des collectivités concernées.

Le 10 Juin elle a participé à l'assemblée constitutive du Syndicat à Clichy Sous Bois. Jean Yves LE BOUILLONNEC, Maire de Cachan a été élu Président. Patrick BRAOUEZEC, Président de la Communauté d'agglomération Plaine commune, Philippe LAURENT, Maire de Sceaux, Jacques JP MARTIN, Maire de Nogent sur Marne, sont Vices Présidents.

Un bureau représentatif des différentes sensibilités politiques a été constitué ainsi que 4 groupes de travail.

## **7 – Animations d'été**

Madame la Maire souligne le fait que cet été les services de la Ville resteront ouverts.

Le Service Municipal de la Jeunesse propose un panel divers et varié de sorties culturelles et sportives, à des tarifs très accessibles avec une tonalité portée sur les activités nautiques.

Le Service Politique de la Ville organise des sorties familiales à la mer et deux séances de cinéma en plein air les 24 juillet et 28 août.

### **Madame la Maire propose ensuite d'aborder l'ordre du jour :**

Afin de permettre à Madame Nathalie BESNIET de partir vers d'autres obligations, il est décidé de commencer le Conseil Municipal par les points 12 et 13 de l'ordre du jour.

#### **12 - Reprise en régie directe de l'activité du Centre Equestre d'Orly et création de postes.**

*Adopté à la majorité moins 6 abstentions : 4 (dont 1 mandat) du GCSAS et 2 (dont 1 mandat) du groupe RDCM*

#### **13 - Mise en place d'une tarification des prestations pour le Centre Equestre d'Orly.**

*Adopté à la majorité moins 4 abstentions : 4 (dont 1 mandat) du GCSAS*

Madame Nathalie BESNIET quitte la séance à 21 h 17 et donne pouvoir à Monsieur Maurice CHAUVET

Madame la Maire reprend l'ordre du jour au début.

#### **5 – Approbation du Budget Supplémentaire 2009– Commune.**

*Adopté à la majorité moins 6 voix contre : 4 (dont 1 mandat) du GCSAS et 2 (dont 1 mandat) du groupe RDCM*

#### **6 – Approbation du Budget Supplémentaire 2009 – Service de l'Assainissement.**

*Adopté à la majorité moins 2 voix contre (dont 1 mandat) du groupe RDCM et 4 abstentions (dont 1 mandat) du GCSAS.*

**7 – Redevance communale du service de l'Assainissement pour la période du 1<sup>er</sup> Juillet 2009 au 31 Décembre 2009.**

*Adopté à la majorité moins 2 abstentions (dont 1 mandat) du groupe RDCM*

**8 – Virement de crédits pour dépenses imprévues exercice budgétaire 2009. Compte rendu n°1/2009.**

*Dont acte*

**9 – Fixation des tarifs relatifs au nettoyage des déjections canines aux frais des responsables applicables à compter du 1<sup>er</sup> Juin 2009.**

*Adopté à l'unanimité.*

**10 – Approbation d'une convention entre la Ville d'Orly et la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports pour la délivrance de coupons sport dans le cadre du dispositif « Tous en Club ».**

*Adopté à l'unanimité*

**11 - Installation d'un accueil d'urgence dans le quartier du Bas Clos.**

*Adopté à l'unanimité.*

**14 – Complément et modification du régime indemnitaire des cadres A et B des filières administrative, culturelle, sportive, animation et technique des agents occupant des fonctions de Direction Générale et Direction.**

*Adopté à l'unanimité.*

**15 – Modification du tableau des effectifs du personnel communal.**

*Adopté à l'unanimité.*

**16 – Cession à la société Profimob d'une emprise de 1.507 m<sup>2</sup> et des droits à construire y afférent, située avenue de la Victoire, pour l'implantation d'un centre médical.**

*Adopté à l'unanimité.*

**17 – Approbation du projet de création d'une Zone d'Aménagement Différé pour le SENIA.**

*Adopté à l'unanimité.*

**17 bis Convention d'intervention foncière sur le secteur du SENIA, entre la Ville d'Orly, la Ville de Thiais, l'EPA ORSA, et l'Etablissement Public Foncier d'Ile-de-France**

*Adopté à l'unanimité.*

**18 – Convention de mise à disposition de service entre la commune d'Orly et le SIPPAREC afin de procéder à l'analyse des propositions techniques et financières présentées par ERDF.**

*Adopté à l'unanimité.*

**19 – Dématérialisation du Contrôle de Légalité : extension de périmètre de télétransmission.**

*Adopté à l'unanimité.*

**20 - Convention entre la Ville d'Orly et l'Association des Centres d'Accueil Psychanalytique pour Adultes à Orly (CAPAO).**

*Adopté à l'unanimité.*

**21 - Actualisation du règlement intérieur de la Médiathèque Municipale et tarification des prestations de celle-ci.**

*Adopté à l'unanimité.*

**22 – Plan Bleu Départemental : adhésion de la Ville d'Orly à la Charte de l'Eau.**

*Adopté à l'unanimité.*

**23 - Demande d'autorisation souscrite par la société Chabany SAS en vue d'exploiter à Villeneuve le Roi 2, avenue de la Carelle, sur les parcelles AL19, AM1 et AM2 des installations de tri, conditionnement et de recyclage de métaux.**

*Adopté à l'unanimité.*

### **QUESTIONS DIVERSES**

Madame SOULARD prend la parole pour informer d'une visite de quartiers et d'un sondage effectué par les Membres de son groupe sur des questions de vie quotidienne auprès des habitants. Plusieurs problèmes peuvent être remontés auprès du Conseil Municipal :

- l'avenir de la Cité LOPOFA à Orly, une rumeur faisant état d'un projet de démolition.
- La présence de rats dans le quartier et la question de savoir si des actions sont faites pour y remédier.
- Face à la crise la nécessité d'un diagnostic social pour mesurer les incidences sur les habitants.

Madame la Maire répond sur l'essentiel de ces points :

- La démolition des LOPOFA est prévue à Choisy le Roi, pas à Orly, c'est donc bien une rumeur.
- Pour les rats en effet des mesures sont prises par le SCHS en liaison avec l'OPAC, ce que confirme Madame PATRY.
- Un diagnostic social est prévu, les crédits sont inscrits et cette étude sera menée au niveau du CCAS et supervisée par Madame Claire CABRERA pour la Municipalité. Une information sera faite au Conseil et des enseignements seront tirés. Mais sans attendre la Municipalité accentue ses aides aux familles, on vient de le constater avec les crédits supplémentaires pour les « Coupons sports ».

La séance arrivant à sa fin, Madame la Maire tient à informer le Conseil du prochain départ en retraite de Madame Marie Claire CLOT, Directrice Générale Adjointe des Services.

Ayant été amenée à côtoyer professionnellement pour le CISPO, et ensuite comme élue, elle peut témoigner de sa grande disponibilité, de sa compétence et son attachement au Service Public. Au nom de toute la Municipalité, du Conseil, elle tient à la remercier pour le travail accompli au service d'Orly et de sa population, et souhaite qu'elle revienne de temps en temps à Orly où elle sera toujours la bienvenue.

La séance est levée à 23 h 40.

**Le Secrétaire de séance**

**Alain GIRARD**

**La Maire d'Orly  
Conseillère Générale du Val de  
Marne**

**Christine JANODET**